

Un lotissement innovant et verdoyant va voir le jour d'ici 2028

Haussimont. La commune du sud de l'agglomération a signé une convention avec Nov'Habitat pour l'aménagement d'un lotissement. Celui-ci sera composé de 21 logements, dont 15 logements sociaux individuels et collectifs.



Kevin Petit

kpetit@union.fr

C'est un moment important pour la commune d'Haussimont. Ce lundi, le maire du village du sud de l'agglomération de Châlons, Bruno Roulot, a signé la convention d'aménagement du futur lotissement avec le bailleur social Nov'Habitat. Une nouvelle étape sur ce projet que travaille le conseil municipal depuis de nombreuses années. Cela fait maintenant plus de dix ans que la commune a obtenu le permis de lotir pour ce terrain d'un peu plus de 1,4 hectare, situé le long de la route départementale 318, entre le chemin des Ouches et le jardin sensoriel.

« On avait commencé par aménager les espaces verts, avec le parc des Latitudes et la promenade de Champagne, avant de faire le lotissement. C'est ce qui avait été mis en avant lors des Victoires du paysage », souligne Bruno Roulot. Ce lotissement sera composé de 21 logements : huit logements sociaux collectifs, sept logements sociaux individuels ainsi que six logements accessibles à l'accession. Un projet qui va permettre au village de 140 habitants d'avoir de nouvelles constructions, choses rares ces dernières années. « On a de plus en plus de demandes de logements liés aux zones d'activité de Vatry », complète l'édile, un besoin qui pourrait se renforcer dans les années à venir si la Lac 3 se concrétise enfin.

La circulation des voitures limitée

Toutefois, il ne s'agira pas d'un lotissement comme les autres. À l'instar de ce qu'elle a fait pour ses parcs et jardins, la commune a pris le parti pris de donner la priorité aux piétons et cyclistes. « On a essayé de garder l'esprit qui règne déjà dans le village », affirme Marc Soucat, paysagiste urbaniste et fondateur de Savart paysage qui accompagne Haussimont dans l'élaboration de ce lotissement. C'est quelque chose d'innovant à l'image de tout ce qui est entrepris ici. « Aucune voirie ne viendra traverser le lotissement. Il n'y aura pas de



Le lotissement comportera au total 21 logements le long de la RD 318. Savart Paysage

place de stationnement devant les logements, avance Bruno Roulot. Les voitures n'auront pas accès aux parcelles. Des îlots de stationnements seront aménagés avec des ombrières photovoltaïques pour les logements en accession, et éventuellement des prises pour la recharge de voiture électrique, un point encore à trancher. « Il y aura deux places réservées pour chaque logement et quelques unes en supplément. On a fait le choix d'avoir quelque chose d'aéré, de végétal et de favoriser les déplacements piétons, avec peu de voitures et sans trottoirs », détaille Bruno Roulot. Les logements seront séparés par des haies végétales sur les côtés mais pas en façade. Des arceaux de stationnement seront installés et des pavés drainant afin de faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Les éclairages publics seront tous en Led. Si la commune et Nov'Habitat ont signé la convention d'aménagement, les deux parties se laissent six mois pour déterminer le mode de fonctionnement

entre une assistance à maîtrise d'ouvrage ou une maîtrise d'ouvrage déléguée. « On doit encore se mettre d'accord sur certains points et notamment l'aspect financier du qui paie quoi », ajoute Morgan Laherte, directeur patrimoine et développement chez Nov'Habitat. Le bailleur social prévoit de lancer toutes les démarches administratives au deuxième semestre 2026 : appels d'offres, permis d'aménager et permis de construire, etc. Les travaux de préparation des parcelles devraient commencer lors du 1^{er} trimestre 2027, pour une mise en location fin 2027 ou début 2028. Le lotissement sera finalisé fin 2028. Financièrement, l'aménagement des espaces publics a été estimé à un million d'euros hors taxes. Le bailleur social a chiffré le coût par logement à 250 000 euros TTC. Et pour les parcelles en accession, le prix au mètre carré est de 60 euros, comprenant tous les aménagements. C'est l'entreprise Muance qui va construire les huit logements sociaux collectifs. ●

Cité internationale de la langue française
Château de Villers-Cotterêts

WEEK-END CONTÉE & HISTOIRE

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Quelques jours avant les fêtes, profitez en famille de l'ambiance magique qui règne au Château de Villers-Cotterêts.

VISITE CONTÉE

Samedi 20 décembre à 11h
« Promenons-nous avec les mots ! »
Le temps d'un moment privilégié en famille, jouons avec les mots, en gestes et en comptines.
Enfants de 4 à 7 ans, accompagnés d'un adulte.
Visite : 9 € pour les adultes / gratuit pour les - 26 ans et public spécifique

SPECTACLE

Samedi 20 décembre à 17h et Dimanche 21 décembre
« Le Petit Chaperon Rouge » de Joël Pommeroy
Une aventure théâtrale pour les petits et les plus grands qui transcende magnifiquement le conte.
À partir de 6 ans.
Tarif plein : 10 € / Pour les - de 25 ans et public spécifique : 5 €

Retrouvez toutes les infos sur
www.cite-langue-francaise.fr/agenda#rendez-vous

Cité internationale de la langue française
Château de Villers-Cotterêts - 1 place Aristide-Briand - 02600 Villers-Cotterêts
Ouverte du mardi au dimanche de 10h à 18h30 et en soirée pour les fêtes
Café et librairie de la Cité ouverts de 10h à 18h30